



## Reintegration nationalite francaise pour mon pere

Par **NonoMAD**, le **19/07/2016** à **15:40**

bonjour,

Mon pere est ne en Aout 1954 a Paris, de parents malgaches nes tous les deux a Madagascar avant l Independance du pays (cad avant le 26 juin 1960). Mon pere est francais selon les textes que j'ai lu, mais comment pourrait-il reintegrer sa nationalite. demarches, procedures, documents service competents a Madagascar et/ou en France que je peux approcher?

Merci

Par **youris**, le **19/07/2016** à **18:10**

bonjour,

si votre père est français, comme vous l'indiquez, il n'a pas besoin de demander sa réintégration dans la nationalité française.

votre père peut s'adresser dans un consulat de france à madagascar ou dans une préfecture en france.

salutations

Par **NonoMAD**, le **20/07/2016** à **07:52**

bonjour,

Merci pour votre reponse. je disais qu'il etait francais selon les textes que j'ai lu sur le droit de sol, mais il n a jamais jusqu'ici eu de papiers francais. il s'est renseigne aupres du Consulat il y a quelques annees, mais sans suite puisqu'on lui a dit a l'epoque qu'il devait avoir au moins 1 parent francais... donc il n a ni carte d identite francaise ni autre papier francais. il n a que son acte de naissance qu'il doit demander a Nantes au besoin. je vais lui dire de se renseigner a nouveau au consulat.merci